

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRESSERVE

SEANCE DU 21 FÉVRIER 2019

Étaient présents le maire et les conseillers municipaux (14) :

Jean-Claude LOISEAU, Philippe BUGNARD, Dominique CALLOUD, Éric COURSON, Pierre COURVOISIER, Denise HAGHIGHI MOGHANJOGHI, Nicole HAUGUEL, Éric HEUER, Bernard LIAUDON, Véronique MICHARD, Annie MOULIN, Florence PHILIPPE, Danielle WARIN, Jean-Michel XAMBO.

Conseillers excusés ayant donné procuration (5) :

Alain COUTURIER à Jean-Michel XAMBO, Sophie DE SAINT-LÉGER à Denise HAGHIGHI MOGHANJOGHI, Valérie DURBIANO à Annie MOULIN, Gérard VIAND-PORRAZ à Pierre COURVOISIER, Marie-Thérèse ZECCHINI à Eric COURSON.

Conseillers absents (3) :

Fatiha DAOUI, Thierry PRANDINI, Daniel STALIN

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire, Jean-Claude LOISEAU.

Après avoir donné lecture des pouvoirs, il procède à la présentation des points inscrits à l'ordre du jour.

I – FINANCES : Attribution des subventions 2019 aux associations de la commune

Monsieur Pierre COURVOISIER, adjoint à la vie associative, expose à l'Assemblée les propositions de subventions, établies par la commission des associations au vu des dossiers de demandes déposés au titre de l'exercice 2019.

Il indique que trois subventions complémentaires seront versées sur présentation de factures (montants déjà inclus dans la ligne « subventions exceptionnelles ») :

- (*) Le Bridge Club pour 150 €
- (*) Rev'Artravis (Théâtre) pour 250 €
- (*) Comité des Fêtes pour 200 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal de voter les subventions prévues dans le tableau ci-dessous :

	Subvention versée après vote du Conseil en présente séance	Subv. complémentaire soumise à présentation de facture
Amicale Boule de Tresserve	500,00 €	
Anciens Combattants	200,00 €	
Association Culturelle de Tresserve (ACT)	1 500,00 €	
Association Diocésaine	850,00 €	
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve	1 600,00 €	
Association Scolaire voyage	1 200,00 €	
Association Sportive de Tresserve (AST Football)	600,00 €	
Atelier de Sculpture sur Bois	300,00 €	
Atout Jeunes	500,00 €	
Bridge-Club de Tresserve (*)	200,00 €	150 €
Club de l'Age d'Or	500,00 €	
Club Pédestre de Tresserve	600,00 €	
Comité des Fêtes de Tresserve (*)	1 500,00 €	200 €
Cyclo-Club de Tresserve	350,00 €	
Gymnastique Volontaire	400,00 €	
La Tresservienne	500,00 €	
Sou des Ecoles	1 200,00 €	
Tennis Club de Tresserve	2 300,00 €	
Théâtre (*)	0,00 €	250 €
Provisions subventions exceptionnelles	2 200,00 €	
Total	17 000,00 €	

Après avoir délibéré,
le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** l'inscription de ces subventions au budget 2019, pour un montant total de 17 000€,
- **CHARGE** le Maire de les verser aux associations concernées

II – PERSONNEL : Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2019

Afin de permettre la nomination au 1^{er} mars 2019 de deux agents actuellement Adjoint Administratif et Agent Spécialisé Principal de 2^e classe des Ecoles Maternelles, dans le cadre de leur avancement de grade à l'ancienneté et après avis favorable de la Commission administrative paritaire, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter la modification suivante au tableau des emplois :

- Transformation d'un emploi d'Adjoint Administratif (C1) à temps complet en emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (C2) à temps complet ;
- Transformation d'un emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 2^{ème} classe (C2) à temps complet en emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^{ère} classe (C3) à temps complet.

**Après avoir en avoir délibéré,
le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **DECIDE** des modifications suivantes au tableau des emplois :
 - Transformation d'un emploi d'Adjoint Administratif (C1) à temps complet en emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (C2) à temps complet ;
 - Transformation d'un emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 2^{ème} classe (C2) à temps complet en emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^{ère} classe (C3) à temps complet.
- **DECIDE** d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé prenant effet à compter du **1^{er} mars 2019**.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012.

IV – QUESTIONS DIVERSES

- Discussion autour du Comité des Fêtes, dont les effectifs du Bureau sont réduits. Doutes sur la capacité à organiser la Fête de la Colline et le feu d'artifice le même jour. Projet de faire un salon des vins sur un week-end.
- Toiture du Château de Bon Port : la 1^{ère} tour est posée. Château destiné à l'évènementiel (2020/2021)
La 2^{ème} tour sera posée dans 2 mois
- Vente par adjudication du château Bellingham (propriété Gauthier TREVES) : le recours n'ayant pas abouti, la proposition faite initialement par la SCI du FESC basée à Nîmes a donc été retenue.

- Les travaux au sud ont pris du retard ; les enrobés ont été reportés. Soucis avec l'entreprise. La clôture de la propriété de M et Mme Caminaz reste à terminer. La chicane prévue chemin de la Laitière ne pourra être réalisée qu'à la fin des travaux du rond-point. Des bottes de pailles protégées dans des housses avec bandes blanches et rouges réfléchissantes seront placées en attendant.
NB : les poids lourds passent sur ce secteur et défoncent la route. Envisager de remettre une signalétique interdisant la route aux plus de 3,5 tonnes
La dernière tranche du remplacement des lampes d'éclairage public par des luminaires de type leds va aboutir.
- Les fenêtres de la salle des expos ont été changées pour limiter les déperditions de chaleur. Une étude sur les travaux possibles d'amélioration thermique des toitures des bâtiments publics est lancée (Responsable technique).
- Les travaux du parking de la Mairie sont prévus pour 2019. Relancer le SDES pour le chemin de Belledonne.
- Ecoles : problèmes récurrents de qualité à la cantine les 4 dernières années. Réunion avec notre prestataire Vacavant : des efforts ont été apportés sur l'application de la réglementation, il n'y a plus de reproche des parents.
 - De plus en plus d'enfants fréquentent la cantine et la garderie (minimum 100 enfants /jour). - Maternelle : en limite de fermeture de classe (rentrée prochaine ?). L'obligation de scolariser les enfants à partir de 3 ans fera peut-être augmenter la fréquentation ?
 - Conseil d'enfants : places supplémentaires de parking demandées : accord, en lien avec le projet de la commune de mieux organiser le parking de la Mairie. Demande de création d'une dépose-minutes : avis défavorable du CM.
- Visite rendue à la centenaire de la commune, Madame Simone Burdet (101 ans)
- Visite également rendue à la résidence des Jardins de Lamartine le 07 Février 2019 pour fêter 100 ans de la doyenne de la résidence, Madame Andrée Ubaldi.
- Réflexion à mener sur l'embellissement du rond-point de la Croix lorsqu'il sera terminé → La commission Qualité de vie a demandé à Tristan Vidale, employé communal, de réfléchir à des propositions.
- Dégradations sur bâtiments communaux, vers la Roseraie notamment. Problème lié au portail ?
- Piteux état des toilettes du rez-de-chaussée de la Mairie (verrou de sécurité ne fonctionne pas, risque de rester enfermé) + rafraîchissement peinture + lave-mains + présence du disjoncteur

La séance est levée à 21h45

A Tresserve, le 26 février 2019

**Le Maire,
Jean-Claude LOISEAU**

